



**Hôpital
de
Crépy-en-Valois**

Tél. 03 44 59 11 19
Fax 03 44 59 45 07

www.ch-crepyenvalois.fr

Hôpital Saint-Lazare
16, rue Saint-Lazare
60800 Crépy-en-Valois

**Maison de Retraite
Etienne-Marie de La Hante**
3, mail Philippe d'Alsace
60800 Crépy-en-Valois

**Maison de Retraite
Les Primevères**
1, rue des Primevères
60800 Crépy-en-Valois

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSION DU 06 DECEMBRE 2022

ETAIENT PRESENTS

<u>Représentants des résidents</u> Madame Josiane FRANCOIS Madame Claudine REMIA Madame Jeanine SPRIMONT	<u>Représentants des personnels</u> Madame Nathalie BROSSARD
<u>Représentants des familles des résidents</u> Madame Annick MAILLARD	<u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame Christelle GUTHBROD Madame Ophélie TARAMINY
<u>ASSISTAIENT A LA SEANCE</u> Madame Marie-Cécile DARMOIS Madame Nathalie PACCOT Madame Corinne VANEME	<u>Absents excusés</u> Monsieur Salah BOUFARCHA Madame Sylvie DESHAYES Madame Cécile HAFRAD Madame Célia BATTAVOINE Monsieur Cédric REMIA (excusé) Madame Catherine VIVANT (excusée)

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSION DE LA SEANCE DU 22 SEPTEMBRE

2022

Madame DARMOIS apporte quelques précisions sur les réponses données précédemment, à savoir :

- le service d'Animation aura pour l'année 2023, une enveloppe de 45.000 € destinée aux animations extérieures (sorties à l'extérieur et animations données par des prestataires extérieurs). Le coût pour l'année 2022 était de 39.000 €.
- dans le cadre du CPOM médico-social, un poste d'animateur supplémentaire sera demandé.
- les supports de communication (organigramme) seront remis à jour en format A3 avec photographie afin que les résidents puissent connaître les différents agents.
- il est prévu un redimensionnement de l'équipe d'hôtellerie afin que le ménage soit réalisé 7 jours/7 sur les trois sites.

Enfin, Madame DARMOIS précise qu'elle est en charge actuellement de l'intérim de l'Ehpad de LIANCOURT et qu'à ce titre elle est absente au moins 1 journée par semaine sur le site de Crépy-en-Valois, mais stipule que cela ne l'empêche pas de répondre aux demandes des familles afin de répondre à leurs attentes.

Madame FRANCOIS au nom des résidents, précise que ceux-ci ne connaissent pas la Directrice. Madame DARMOIS s'en étonne et précise qu'elle passe régulièrement en salles à manger ou dans les différents services. Elle ajoute cependant qu'elle ne porte pas de badge ce qui peut expliquer ces remarques.

Enfin, Madame DARMOIS stipule que dans le cadre de la réhabilitation et l'extension du site Etienne Marie de La Hante, le prolongement de l'aile ouest se fera dès 2023, ceci pour dédoubler certaines chambres.

Le relevé de conclusion du 22 septembre 2022, n'appelant aucun commentaire, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II. INFORMATION GENERALE SUR LA SITUATION ET L'EVOLUTION DE L'ETABLISSEMENT

DEMANDES DES MEMBRES DU CVS	AVIS DE LA DIRECTION
Factures qui arrivent avec du retard	Les factures sont éditées à terme échu et ensuite envoyées à la TP de Compiègne pour prise en compte et envoi sous format papier aux familles ou résidents. En 2023, la dématérialisation sera mise en place, ce qui pourrait engendrer un gain de temps pour la réception des factures, qui seront envoyées par la TP de Creil puisque changement de trésorerie au 01/01/2023.
Le risque de pénurie alimentaire a-t-il été anticipé ?	Pas de pénurie alimentaire, mais une augmentation des prix. Le CHI C/N qui produit les repas est en groupement de commande donc pas de risque de pénurie. Une réévaluation du prix du repas est prévisible (4,96€ aujourd'hui).

III. ACCOMPAGNEMENT, VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

DEMANDES DES MEMBRES DU CVS	AVIS DE LA DIRECTION
Mettre un badge sur les tenues des professionnels avec leur prénom	Il sera revu la réimpression des étiquettes sur les tenues professionnelles avec une écriture plus grosse pour le prénom de l'agent. Pour ceux n'ayant pas de tenues, le port du badge est recommandé.
Proposer un lavage des mains avant le repas pour les personnes qui ne sont plus en capacité de le faire seule + lavage de la bouche pour les résidents de l'unité Coquelicot	Le lavage des mains est toujours réalisé en cas d'épidémie. Toutefois, un rappel sera réalisé auprès des équipes.
Mettre en place un carnet de liaison entre famille – résident et professionnels dans la chambre des résidents qui le souhaitent	Ceci a été fait pour certaines familles, mais le résultat n'est pas concluant : utilisation pour règlement de comptes. Une communication orale est préférable car les échanges sont réalisés en direct avec le personnel présent sur site.
Les repas servis en chambre sont froids (Hante)	Plusieurs explications possibles : - lors d'épidémie, les repas sont mis dans des box (5 à 7 repas maximum) qui ne gardent pas correctement la chaleur - Lors du Covid, les repas étaient servis en chambre et la nourriture était posée sur un chariot (pas de plateau préparé à l'avance). Des chariots chauffants ont été achetés et seront mis en service en 2023 ainsi les repas seront gardés à température. Il est demandé de mettre une cloche sur le repas devant être servi en chambre et de mettre le repas dans le box avant de le monter dans les étages.
Les couteaux ronds ne coupent pas bien. Difficulté pour couper certains plats comme le rôti de	Les couteaux à viande ont été mis en service.

dinde.	
Gâchis du pain : couper des morceaux plus petits	Une sensibilisation sera à nouveau réalisée auprès des professionnels afin que les morceaux de pain soient coupés plus petits.
Ajouter du beurre dans les pâtes	Avis favorable de la direction
La liste des non-goûts, textures, régime à disposition des hôteliers est-elle mise à jour régulièrement (Hante) ?	La mise à jour est réalisée par l'IDE du service, donc quand il y a un changement il faut en informer l'IDE. De plus, il a été constaté que les menus peuvent être changés par le CHI C/N, il sera demandé aux agents de changer le menu affiché dans les services.
Trop souvent des yaourts le soir et le midi	Les repas sont réalisés par les diététiciennes du CHI C/N : ce problème leur sera remonté. De plus, il est indiqué que pour les repas mixés, les résidents ont toujours de la compote alors qu'ils pourraient avoir des liégeois, ile flottante. (1)
Linge froissé	Ceci est normal, car le repassage n'est pas compris dans la prestation réalisée par l'ESAT ; Le linge est plié, posé dans un chariot mais risque d'être froissé à l'arrivée. Une information sera rendue aux familles.
Linge qui ne revient pas assez rapidement	Il sera mis en place des « vêtements témoins » qui seront envoyés à notre prestataire afin de voir le délai de retour. Toutefois, le délai de retour est d'environ de 15 à 21 jours (maximum) après le ramassage du linge par notre prestataire.
Hygiène et mise en place prothèse dentaire	Une évaluation a été réalisée, une traçabilité est mise en place. Un référent dentaire a été nommé afin de sensibiliser les professionnels.
Douche hebdomadaire pas réalisée (Hante)	Les jours sont définis et si ce n'est pas toujours suivi ceci est dû à un manque de professionnels. La direction travaille sur ce sujet afin que les agents puissent avoir plus de temps pour donner une douche (1h00 environ). De plus, il convient de noter l'absence de mitigeur dans les douches donc perte de temps pour régler la température de l'eau.
Pas de goûter pour les résidents en chambre (Hante)	Pour les résidents autonomes et qui souhaitent un goûter, ceux-ci doivent se rendre au salon. Pour les résidents en perte d'autonomie et qui souhaitent un goûter, celui-ci est donné par les professionnels (idem pour les résidents dénutris car suivi particulier).
Repas fade, sans sauce	Ceci sera remonter à nouveau au CHI C/N
Frites immangeables → parfois trop cuites parfois pas assez + froides	Le protocole pour la remise en température des frites sera remis à jour après avoir consulté un agent qui est désormais sur St Lazare et qui arrivait à réchauffer les frites correctement
Viande pas adaptée à la dentition des personnes âgées (trop filandreuse, dure)	La viande est cuite par le CHI C/N et réchauffée dans nos fours.

(1) Madame DARMOIS précise qu'une rencontre a eu lieu avec la responsable des « achats » du CHI C/N et qu'à cette occasion, celle-ci lui a indiqué qu'un Ehpad n'ayant pas les repas confectionnés par le CHI C/N faisait appel à un autre prestataire pour les repas mixés. En fonction des ces informations, Madame DARMOIS

a demandé le nom des différents fournisseurs afin d'avoir les produits destinés aux résidents mixés / moulinés pour réaliser une dégustation des plats proposés.

IV. PARCOURS DE SOINS

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
Manque de kiné, certaines prescriptions ne sont pas honorées	Malgré les recherches entreprises, aucune offre d'emploi. Afin de pallier l'absence de kinésithérapeutes, l'Etablissement va recruter un nouvel APA, ce qui renforcera l'équipe.
Adapter la tenue des résidents à la température	La tenue est adaptée, mais il se trouve que la résidente n'avait dans son armoire que des robes à manches longues. De plus, les résidents disent avoir froids quand ils sont installés dans le salon climatisé.

V. INSTALLATION, LOCAUX ET MATERIEL

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
Eau pas toujours assez chaude au robinet (Hante)	Ceci est dû à une mauvaise manipulation du fournisseur de la nouvelle chaudière - récemment installée. Ce problème est actuellement réglé. S'il est constaté des dysfonctionnements, les remonter aux services techniques pour intervention de leur part.
Quelles sont les mesures pour assurer le chauffage à 19°C minimum ?	Des préconisations en matière de chauffage ont été transmises par le ministère aux établissements. Il est de notre responsabilité de surveiller les consommations d'énergie afin d'éviter les coupures durant l'hiver. Pour autant, il a été décidé que les chambres seraient chauffées à hauteur de 22 °, et les radiateurs ont été bloqués sur cette température. Les locaux administratifs sont quant à eux chauffés à 19°. Il est indiqué qu'un relevé de température peut être demandé par un résident, si celui-ci a une sensation de froid dans sa chambre. De plus, suite à la demande de Mme REMIA, et accord de la Direction, une couverture supplémentaire peut être donnée au résident en faisant la demande.
Serait-il possible de planter des arbres près des bancs côté rue Coquelicots ?	Une réorganisation du chemin « Coquelicot » va être réalisée. Le mobilier sera réaménagé et l'accessibilité pour se rendre aux tonnelles sera facilitée. Une réflexion est en cours sur un jardin thérapeutique avec la participation d'un architecte d'extérieur qui est également médecin gériatre pour travailler ensemble sur ce projet qui pourrait débiter au cours du 1 ^{er} semestre 2023. Des aménagements pour le secteur Coquelicot vont être réalisés avec des équipements plus

	confortables. En ce qui concerne de La hante, le jardin extérieur sera rendu plus accessible notamment par la création d'une verrière/véranda qui sera réalisée au niveau de la salle à manger.
Amélioration pour les futurs travaux : robinet sans mitigeur, certaines portes de placards sont tordues, pas beaucoup de place dans les placards (étagère trop haute, difficulté pour aller chercher es chaussures tout en bas), pas de bouchon de lavabo	Tout cela sera revu lors de la réhabilitation de ce bâtiment. Les portes seront changées mais la taille ne changera pas. Quant aux placards, seuls les placards abimés seront remplacés
Manque de ménage en fin de semaine	Un travail est actuellement mené pour avoir une équipe avec passage le week-end (samedi et dimanche) par un agent hôtelier sur les 3 sites.

VI. DEMANDES DIVERSES DES REPRESENTANTS

Madame FRANCOIS demande que des parasols supplémentaires soient mis sur le parvis à de La Hante, car actuellement les trois bancs sont occupés par les résidents et les familles, mais il n'y a qu'un parasol pour se protéger du soleil. Madame DARMOIS prend note de ce dysfonctionnement afin d'acheter de nouveaux parasols pour l'été 2023.

Madame BROSSARD demande le motif de l'abattage du noisetier sur la maison de retraite Les Primevères. Madame DARMOIS ne connaît pas la cause exacte, mais précise que cet arbre a dû être retiré soit pour un problème de sécurité soit parce qu'il était mort. La réponse exacte sera demandée aux services techniques et inscrite dans le relevé de conclusions.

Réponse des services techniques : *cet arbre prend de plus en plus d'ampleur chaque année et pour éviter une taille annuelle, il a été décidé de l'abattre.*

Madame BROSSARD indique la présence de « moumouttes » en raison notamment de la poussière qui s'insère à l'intérieur des radiateurs. Madame DARMOIS va voir se problème avec les services techniques.

VII. MODIFICATIONS QUI SERONT APPORTEES AU CVS A PARTIR DE 2023.

Madame GUTHBROD indique la parution du décret du 25 avril 2022 mentionnant quelques changements au niveau du Conseil de vie sociale. Ces changements seront inscrits dans le règlement de fonctionnement.

Ainsi, les principaux changements sont :

Composition : ajout

- d'un représentant du groupement des personnes accompagnées
- d'un représentant des familles ou des proches aidants
- d'un représentant des représentants légaux des personnes accompagnées
- d'un représentant des mandataires judiciaire à la protection des majeurs
- d'un représentant des bénévoles accompagnent les personnes
- du médecin coordonnateur
- d'un représentant des membres de l'équipe médico-soignante.

Peuvent demander à assister aux débats du CVS

- un représentant élu de la commune d'implantation de l'activité ou un représentant élus d'un groupement de coopération intercommunal
- un représentant du Conseil départemental

- un représentant du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
- une personne qualifiée
- le représentant du défenseur des droits.

De plus, le Conseil de vie sociale rédige chaque année un rapport d'activité que le président du CVS présente à l'instance compétente de l'organisme gestionnaire, et la direction de l'établissement est tenue de consulter le CVS et met en place d'autres formes de participation lors de sa démarche d'évaluation de la qualité des prestations (évaluation interne).

Madame GUTHBROD précise également que les convocations devront être transmises 15 jours avant la date de la réunion.

La séance est close à 16h15.

La présidente du CVS
Mme Claudine REMIA